



# FORMATION BPJEPS

## « Activités du cirque »

### Session 2021

### Le métier d'animateur cirque

En tant que professionnel spécialiste des activités du cirque, il conçoit, réalise et évalue des actions d'animation de découverte et d'initiation auprès de différents publics (enfants, adultes, publics spécifiques) et dans différents contextes (scolaires, centre de loisirs, séjours, écoles de cirque...).

Il construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage.

Il propose et développe des projets d'animation qui s'inscrivent dans le projet de sa structure.



### Le BPJEPS

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et des Sports est un diplôme de niveau IV (niveau Bac).

Rénovée par l'État en 2017, la formation BPJEPS est désormais structurée en 4 Unités Capitalisables (UC). Pour obtenir son diplôme, le stagiaire devra valider chacune de ces 4 UC lors des trois évaluations certificatives prévues durant l'année de formation.

Formation en alternance, le stagiaire reçoit les apports théoriques en organisme de formation et effectue sa mise en pratique dans une ou plusieurs structures. La formation pratique est placée sous la responsabilité d'un tuteur compétent choisi par le stagiaire et validé par le centre de formation.

### Les objectifs et méthodes de la formation

Le BPJEPS vise à développer les compétences des animateurs professionnels sur trois plans : techniques, artistiques et pédagogiques.

Notre objectif est de promouvoir une pédagogie favorisant l'envie de transmettre, le plaisir de faire-faire mais également l'envie de se former de manière permanente.

Le jeu occupe une place importante dans la formation que nous proposons, à l'image de la pédagogie que nous utilisons à travers nos diverses activités à Cherche-Trouve.

En accord avec les principes de l'éducation populaire, nous ajustons la formation en fonction des besoins spécifiques du groupe et invitons les stagiaires à faire des choix entre plusieurs propositions de projets au cours de l'année de formation.



### Qui sommes-nous ?

L'école de cirque Cherche-Trouve a plus de 15 ans d'existence. Portée par l'association Art Ensemble, elle est implantée au cœur de l'île de loisirs de Cergy, notamment réputée pour ses activités nautiques. C'est dans cet espace de verdure privilégié que l'école a déployé ses 4 chapiteaux, 2 yourtes, bureaux et chalets pour proposer un panel d'activités et d'événements culturels. Lieux de convivialité et de partage, Cherche-Trouve est devenu avec les années une référence dans le champ de la formation des animateurs cirque.

## Conditions d'accès à la formation :

- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Posséder le PSC1 (ou AFPS, ou SST en cours de validité, ou PSE 1 en cours de validité, ou PSE 2 en cours de validité, ou AFGSU 1 ou 2 en cours de validité).
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des "activités du cirque" datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
- Justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200h ou présenter un dossier comportant un récapitulatif de son parcours précisant ses motivations pour le métier d'animateur cirque.
- Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP)\* et à l'épreuve de sélection de l'OF

\*Liste des dispenses disponible sur notre site [www.bjeps-cirque.com/selection](http://www.bjeps-cirque.com/selection)



## Les contenus

La formation dispensée s'articule autour de 4 modules :

- 1 - Pédagogie, techniques d'animation et connaissance des publics
- 2 - Techniques des activités du cirque, créativité artistique, connaissance du corps et sécurité
- 3 - Connaissance de l'environnement professionnel et méthodologie de projet
- 4 - Vie du groupe, accompagnement individuel et préparation aux certifications

## Tarif et financement :

Le coût de la formation complète est de 6500€.

Formation financée selon éligibilité :



## Contact

Coordinatrice : Laurence AUVRAY  
laurence@cherche-trouve.com  
01 34 43 15 15

## Organisation de la formation :

### Dates :

Du 11 janvier au 21 septembre 2021

### Rythme (zone C) :

1 à 2 semaines par mois, dont 12 jours en Formation à Distance (FOAD) + 6 semaines durant les vacances d'été (se reporter au calendrier de formation pour plus de précisions).

### Volume horaire :

609 heures en organisme de formation  
532 heures en structure(s) d'alternance, à effectuer au cours de l'année de formation

### Lieu :

Ecole de cirque Cherche-Trouve  
Île de loisirs de Cergy.

## Inscriptions :

Lien vers le formulaire d'inscription aux TEP et/ou à la formation disponible sur notre site internet [www.bjeps-cirque.com/inscription](http://www.bjeps-cirque.com/inscription).

Inscriptions dématérialisées uniquement.

Tout dossier incomplet au-delà de ces dates sera refusé.

## Dates et sélections :

Date limite pour les inscriptions aux TEP : 6 novembre 2020

Date limite d'inscription à la formation : 10 décembre 2020

TEP : 7 décembre 2020

Épreuve du centre de formation : 8 décembre 2020

Notre formation peut-être rendue accessible aux personnes en situation de handicap.

